

**DELIBERATION N°13/2024**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A  
L'ÉTRANGER**

**Séance du 25 juin 2024**

**Ecole Française de Téhéran (Iran) - passage du statut d'établissement conventionné en  
établissement à gestion directe (EGD)**

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L452-2, L 452-3, R451-1 et suivants, et D452-1  
et D452-8 ;

Vu l'arrêté du 15/06/2023 fixant la liste des écoles et des établissements d'enseignement français à  
l'étranger homologués ;

Considérant la situation de l'Ecole Française de Téhéran, établissement conventionné en application  
de l'article L452-4 du code de l'éducation,

Considérant la chute des effectifs suite à l'interdiction des autorités locales pour les élèves iraniens et  
binationaux de s'inscrire dans une école internationale étrangère ;

Considérant que le contexte politique a conduit la quasi-totalité des membres du comité de gestion à  
démissionner de leur fonction ;

Après en avoir délibéré,

**Article 1** : Autorise la directrice générale de l'AEFE à négocier avec l'association gestionnaire de  
l'Ecole Française de Téhéran les modalités du transfert de gestion de l'établissement à l'AEFE.

**Article 2** : Autorise la directrice générale de l'AEFE à préparer toutes les décisions nécessaires au  
changement de statut de l'Ecole Française de Téhéran en EGD.

**Article 3** : Autorise la directrice générale de l'AEFE à demander l'inscription de l'Ecole Française de  
Téhéran sur la liste des établissements placés en gestion directe auprès de l'AEFE à compter du 1<sup>er</sup>  
septembre 2024.

**Article 4** : Approuve les tableaux joints en annexe de la présente délibération et relatifs aux  
autorisations budgétaires limitatives à compter du 1er septembre 2024, à la situation patrimoniale et  
au plan de trésorerie prévisionnels de l'Ecole France de Téhéran.

**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)  
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)

Dit qu'à compter du 1er septembre 2024, l'Ecole Française de Téhéran, établissement en gestion directe de l'AEFE, disposera du budget suivant en autorisations budgétaires :

Autorisations d'engagement Personnel : 88 000 euros  
Autorisations d'engagement Fonctionnement : 229 200 euros  
Soit un total d'AE de 317 200 euros

Crédits de paiements Personnel : 88 000 euros  
Crédits de paiement Fonctionnement : 116 200 euros  
Soit un total de CP de 204 200 euros.

Recettes : 266 250 euros.

**Nombre de votants : 31**

**Pour : 28**

**Contre : /**

**Abstention : 3**

Fait à Paris, le 25/06/2024

Le président du conseil d'administration  
de l'AEFE

Cyrille PIERRE

Document signé le 25 juin 2024

**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)  
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)